



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 22 mars 2011

<p>COMPTE-RENDU LISTE D'APTITUDE DE C EN B DU 22/03/2011 FILIERE GESTION PUBLIQUE</p>

La CAP locale chargée de classer les agents de catégorie "C" susceptibles d'accéder, par liste d'aptitude, au grade de contrôleur s'est réunie ce jour.

213 agents ont fait acte de candidature dans notre département.

La direction locale a décidé de proposer 22 agents pour cette promotion. Leurs candidatures seront soumises à la CAP nationale le 22/06/2011 pour une promotion définitive avec date d'effet au 31/08/2011.

L'établissement de cette liste résulte de la discussion de l'administration locale avec la parité syndicale.

Seul le dossier évaluation/notation permet une sélection.

C'est pourquoi FO-DGFIP rappelle la nécessité pour les candidats d'être vigilants, lors de l'entretien de notation, sur l'avis émis par le notateur de premier degré quant à l'accession au grade supérieur, notamment sur les aptitudes à exercer en B et sur les capacités d'encadrement.

Il est à noter une évolution importante dans les critères de sélection. En effet, avec l'obligation d'allongement des carrières qu'impose la réforme des retraites, l'administration n'oppose plus de limite d'âge pour la promotion au grade de contrôleur.

Lors de cette CAPL, l'administration a procédé à une répartition géographique des promotions sur le département.

Les représentants FO ont rappelé le caractère subjectif de la promotion par liste d'aptitude.

Philippe KOEHLER - Trésorerie Saint Avold

Dominique LEROND Trésorerie Forbach

Roger SCHOUG - DI

Yolande HILL- CDC

Martine HELLERINGER Secrétaire départemental 06 82 18 82 09